

## COMMISSION ÉLECTORALE

### Avis sur le dépôt de candidatures

#### Pour le comité national parapente

Contrôles effectués sur les 5 candidatures reçues :

- Tous les candidats ont bien souscrit une licence 2021 et ont coché **parapente** en pratique principale
- Date d'envoi des candidatures : la date limite de candidature était fixée au **26 février 2021 à 23h59**

Toutes les candidatures ont été envoyées dans les délais impartis.

La commission Électorale confirme donc la validité des candidatures suivantes :

Nom	Prénom	N° licence 2021
BECHIER	Gabriel	1013218Y
BRAEMS	Pierre	0002644Y
DUPAS	Jacques	0712209P
MOREAU	Philippe	1106696E
SENAC	Thomas	0019030J

Pour la commission Électorale,  
son Président  
Yves de Boismilon